

Bilatérale Ministre/FSU – 10 février

E.Borne (ministre), F.Weil (directeur de cabinet), S.Vitel (directeur de cabinet adjoint/conseiller social), B.Lacoste (conseillère Orientation, Politiques pédagogiques et éducatives), O.Salerno (conseiller budgétaire), V.Dautreme (conseillère Territoires, Ruralité, Éducation prioritaire, Cités éducatives et Outre-mer), M.Montfort (conseillère Enseignement professionnel et Milieux économiques).

En préambule, la FSU a rappelé le retard pris dans la prise de contact avec notre fédération. Il s'est passé plus d'un mois depuis la nomination de la ministre et cette première bilatérale. Ce n'est pas acceptable au regard de la place de notre fédération et de l'urgence des dossiers à traiter. Il sera ensuite nécessaire de décliner ces rencontres par syndicats nationaux.

La FSU attire l'attention de la ministre sur des dossiers à cheval sur les champs éducations et Fonction publique. Elle rappelle son exigence d'être associée aux discussions sur la **réforme des retraites**, rappelant ses exigences en la matière. Ecarter la FSU est un très mauvais signal envoyé aux personnels que nous représentons. De même, la FSU souhaite alerter la ministre sur le **chantier des fins de carrières** : le rapport de la Cour des comptes a montré que le vieillissement de la population de notre ministère est avéré, prévisible mais n'a pas été anticipé. Diverses mesures doivent être travaillées : déroulé de carrière et fin de carrière, prise en compte de l'usure professionnelle. La **question de la retraite progressive** est mise sur la table : en l'état, ce n'est pas un droit effectif pour bon nombre de nos collègues.

Dans le cadre de l'agenda social, la FSU réaffirme l'urgence d'avoir des GT sur les milieux et fins de carrières qui débouchent rapidement sur des mesures de revalorisations des traitements et des carrières. La question de l'attractivité de nos métiers n'a pas été traitée correctement, on ne peut continuer à s'accommoder d'un service public qui s'effondre. Il faut des choix budgétaires et politiques forts.

Sur la question du dialogue social, en plus du timing de cette rencontre, la FSU pointe le blocage politique du guide de prévention des actes suicidaires, finalisé depuis 2021 (et donc depuis 6 ministres) et qui n'a jamais été diffusé. L'actualité normande a montré la nécessité que les recteurs écoutent les représentants des personnels mais qu'ils aient aussi les outils nécessaires pour travailler sur la prévention, notamment en matière de santé. La FSU dénonce également le blocage de la diffusion du PNA, après sa présentation en CSA. Les OS représentatives n'en ont pas eu connaissance et les travaux dans les académies commencent sur des bases disjointes. Ce n'est pas acceptable.

Réponse de la ministre

Elle s'engage à nous communiquer rapidement le PNA et à faire le point avec les recteurs sur la méthode. De même, le guide de prévention des actes suicidaires est au stade de l'ultime relecture par le cabinet et devrait être rapidement diffusé. La ministre confirme aussi que, dans le cadre de l'agenda social, des GT vont traiter les questions des milieux et fins de carrières, en lien avec la question de l'attractivité.

Toujours en lien avec les annonces du ministre de la FP, la FSU demande à faire un point sur la **question de la protection des personnels** menacés. Il va sans doute y avoir un effet EVARS, il est indispensable que l'institution soit aux côtés des personnels. La ministre précise qu'une évolution législative est en cours pour permettre à l'administration de porter plainte à la place des personnels menacés. D'accord aussi pour étudier l'accompagnement possible des écoles et établissements cibles de manifestations diverses (distribution de tracts parents vigilants, rassemblements etc).

Programmes/labellisation des manuels

Reportés à la rentrée 2025, les programmes de cycle 1 et 2 font actuellement l'objet de formations auprès des collègues. Alors qu'ils ont été massivement rejetés par la profession, les PE vont être obligés de les appliquer et sont actuellement formés pour ça. Sur le terrain, c'est un véritable dessaisissement de la professionnalité enseignante qui s'opère.

La labellisation, elle aussi repoussée à la rentrée 2025, doit aussi se mettre en place alors qu'aucun décret n'est sorti.

Quant aux programmes de cycle 3, la procédure de concertation est réduite à quelques semaines et on va irrémédiablement arriver à une forte opposition en CSE si on continue comme ça. Les programmes sont aussi contestables sur le fond (remise en cause de nos métiers). Il faut écouter les représentants des personnels, prendre le temps de la concertation (// EVARS). Pas possible de gouverner sans et contre les personnels.

Réponse

La ministre s'étonne du manque de concertation sur les programmes et va voir ce qu'elle va pouvoir faire. La porte semble entrouverte pour exiger plus fort un report de la mise en œuvre des programmes. La labellisation n'est plus à l'ordre du jour pour la rentrée 2025. Reporté à 2026, tout en disant qu'il y a bien d'autres urgences donc....

Préparation de rentrée

Avec les 470 fermetures de postes dans le premier degré, il y aura quand même un certain nombre de fermetures de classes à la rentrée et visiblement tous les Dasen n'utilisent pas les moyens mis en œuvre pour alléger les effectifs dans les classes. L'expérimentation des PAS tend à se généraliser puisque tous les dasen ou presque mettent en place des PAS sur leurs moyens propres.

Surprise de voir des académies aller à l'encontre des orientations ministérielles : prépa 2de ont vocation à disparaître dans un an, pourtant, dans des académies des recteurs mettent plus de moyens sur les prépa 2de. Globalement, l'annulation des suppressions d'emplois est une bonne chose mais ne suffit pas au regard de la situation : encore des suppressions d'emplois dans des académies sinistrées, ce qui va dégrader les conditions d'études des élèves en collège/lycée (premiers retours des DGH), il faut avoir une vision pluriannuelle de créations d'emplois.

Choc des savoirs : maintien en 6eme/5eme pose des problèmes : métiers malmenés et tri des élèves. Alerte sur les élèves BEP dans les groupes de faibles. Revenir sur tout le choc des savoirs

Réponse de la ministre :

Les priorités ministérielles sont bien d'alléger les effectifs, abonder les brigades de remplacement mais la réflexion est en cours sur l'école inclusive puisqu'il reste des progrès à faire et qu'il n'est pas question d'aller vers le rejet de l'école inclusive. Les PAS « fonctionnent plutôt bien » dans les départements pilotes et cela montre qu'il faut sans doute avancer avec ces moyens. Mais il faudra bien évidemment évaluer avant de généraliser. Par ailleurs, l'ARS envisage la création de places en IME.

Demande dans quelles académies des moyens sont mis en plus sur les prépa 2de car cela ne correspond pas aux consignes ministérielles, donc veut rectifier le tir auprès des recteurs concernés. Demande aussi les retours sur élèves BEP dans groupes des faibles, pour passer consigne que ça ne doit pas se faire ainsi. Pour le reste, attente des évaluations IG pour éventuels ajustements.

Longs développements sur les enjeux dans la ruralité.

Décharges de direction :

Depuis 2022, alors que le ministre Blanquer s'y était engagé, les décharges des directions d'école n'ont pas évolué alors que les tâches des directrices et des directeurs se sont amplifiées. Il est urgent de rouvrir le dossier sur les décharges, il faut dans le même temps trouver une réponse pour les directeurs et directrices d'école à Paris.

Réponse de la ministre :

Sur les décharges, on peut ouvrir le dossier et avoir un échange. Sur Paris, ce n'est pas le meilleur cadre et surtout il n'est pas légal, il provoque trop de différences avec les directions en dehors de Paris. Pour cette année, seules les directions vacantes vont voir leur volume de décharge baisser

Education prioritaire

Dossier qui a pris du retard, très sensible politiquement, mais on ne peut plus attendre. Quelles méthodes et quel calendrier côté MEN ? Rappel de nos lignes rouges et de nos attentes. A conscience que le sujet est sensible (avec en plus les municipales puis la présidentielle) mais il faut avancer.

Réponse de la ministre

Sujet sensible politiquement mais voit bien le retard pris. S'interroger sur la façon dont on accompagne les écoles ou établissements qui sortent de l'EP.

Budget 2025

Alerte sur retours récents de suppressions de séances de formation continue. A mettre en lien avec baisse de 50 millions sur la formation continue. La FSU exige l'assurance que l'année 2025 ne verra pas de nouveaux épisodes type HSE ou Pass culture. Alerte des inspecteurs sur les frais de déplacement non remboursés.

La ministre reconnaît que les choses auraient pu être mieux faites sur le Pass culture. Le cabinet se dit surpris sur les annulations sur la formation continue et demande des retours sur les académies concernées, en assurant que de telles décisions n'ont pas à être prises.

Vacances

Retour sur les déclarations du PR, pas dupe de l'effet de diversion, il y a d'autres urgences. Sujet très sensible mais facile pour occuper l'opinion publique, contre les profs. Que compte faire la ministre sur ce sujet ?

Réponse

Sujet complexe et qu'il ne faut pas s'emballer, la méthode de travail n'est même pas arrêtée. Ce n'est donc pas un sujet de court terme.

EPS

Etat de l'UNSS, avec affaire de détournement de fond. Quelle décision pour la ministre, présidente de l'UNSS ?

Annonce avant officialisation à la fin de l'audience : directeur UNSS mis à pied.

Orientation

Concertation lancée par Alexandre Portier, prolongée ? Sur les mêmes bases ? Alerte sur le sujet, ne pas s'en servir pour dessaisir les PsyEN de leurs missions

Réponse : reprend le principe de discuter d'orientation mais pas sur le même calendrier, ni les mêmes objectifs politiques. Ne s'inscrit pas dans le cadre posé par A.Portier (gouvernance etc), plutôt côté élèves. Est preneuse de nos contributions.

Climat scolaire

La FSU rappelle que la porte d'entrée type Choc d'autorité n'est la bonne et qu'elle a dénoncé cette entrée uniquement répressive. La question du climat scolaire nécessite des moyens (vies scolaires) mais aussi une approche croisée avec plusieurs catégories de personnels (CPE, assistantes sociales etc). Sur la question de la « violence » de la jeunesse, nécessaire de traiter la question mais sérieusement, sans raccourci qui servent à faire la courte échelle à l'extrême droite (type

ensauvagement etc).

La ministre insiste à ce titre sur le rôle de la PJJ dès lors qu'on parle de la mobilisation de plusieurs secteurs.

Voie pro

Alerte une nouvelle fois sur les problèmes posés par la mise en place de la réforme : examens en mai, fin d'année etc.

À la rentrée 2025, il n'y aura pas assez de places dans les LP pour répondre à la demande des élèves et de leur famille : quelles solutions pour les élèves sans affectation ?

La ministre propose une audience spécifique et annonce les arbitrages sur Mayotte.

Personnels administratifs

La ministre dit vouloir s'appuyer sur le rapport Pacaud pour sortir de la situation de sous administration. La situation budgétaire n'impacte pas le travail de requalification de la filière administrative même si le montant des enveloppes destinées aux mesures catégorielles des personnels non enseignant.es ne sont pas très élevées.

Mayotte

Plusieurs réunions ont eu lieu depuis le cyclone de décembre concernant la situation d'urgence dans l'académie entre le ministère et les organisations syndicales mais aussi pour aborder les questions d'attractivité des emplois et de fidélisation des personnels. Quels moyens budgétaires en 2025 pour financer des mesures concrètes : un plan de titularisation des nombreux personnels non titulaires, améliorer la rémunération des agent.es...

Infirmières et santé à l'École

La FSU interroge la ministre sur les Assises de la santé scolaire dont elle a exprimé sa volonté de les mettre en œuvre et sur l'appel en urgence de ce jour du bureau de la santé pour une rencontre rapide. La FSU a demandé une rencontre spécifique avant toute ouverture de travaux.

Nous avons également interpellé la ministre sur les travaux en cours au ministère de la Santé concernant la formation des infirmières et notamment sur la position de la DGESCO qui n'a pas demandé de spécialité pour les infirmières de l'Éducation nationale préférant rester sur le métier socle.

Réponse de la ministre :

Mme la Ministre confirme cette volonté et nous informe que les assises auront lieu en avril et qu'il y a le temps pour se concerter en amont.

Le ministère de la santé est mobilisé sur le sujet.

La ministre est preneuse de nos propositions sur la santé à l'École.